XXe ANNEE — N° 6 779 — MARDI 25 MAI 1909

LA CROIX

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre Téléphone : 672

5 CENTIMES — DE ROUBAIX-TOURCOING — 5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue du Vieil-Abreuvoir TOURCOING. — 85, rue des Ursulines

ADVENIAT REGNUM TUUM

Mardi 25 mai — SAINT URBAIN

LUNDI 24 MAI 1909

La journée

La Chambre, après avoir adopté des crédits de destinations très diverses, a poursuivi le débat sur les primes à la sériciculture et à la filature de la soie.

❋

De superbes fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc ont eu lieu, dimanche, dans de nombreuses villes de France, notamment à Lyon, Marseille et Compiègne.

Un bon nombre de paroisses de Paris faisaient aussi leur fête particulière.

Ce mouvement national est superbe.

❋

Le Pape reçoit demain le pèlerinage très nombreux de l'Association catholique des chemins de fer français.

❋

Le capitaine Marix, accusé par son complice Cérès, devient accusateur à son tour. Il menace de démontrer qu'il n'est pas le créateur de l'agence des grâces. Les coupables seraient dans le monde parlementaire.

❋

Au sujet de la retraite des cheminots, il y a désaccord entre le gouvernement et la Commission sénatoriale sur deux points : assimilation des agents des trains aux mécaniciens et chauffeurs, proposée par la Commission ; limitation à 60 ans de l'entrée en jouissance de la retraite pour les employés de bureaux, maintenue par le gouvernement.

❋

Les Congrès de la Ligue patriotique des Françaises et de l'Association catholique de la Jeunesse française, très réussis tous les deux, ont été clôturés.

Jean Lerolle ayant résilié les fonctions de président de l'A. C. J. F., le nouveau président est élu ce soir.

❋

Au cours d'un grave incendie, au Puy, huit personnes ont trouvé la mort en voulant se sauver.

❋

ETRANGER. — Toute la presse commente la sentence d'arbitrage rendue à La Haye sur l'incident de Casablanca, et qui donne à la France raison « en droit » et tort « en fait ».

Sépulture religieuse refusée

M. Louis Chavanne, de l'hôtel du Semnoz, avait acquis des biens séquestrés aux Sœurs de la Croix, de Chavanod. Mort subitement, ses parents voulurent lui faire donner une sépulture religieuse.

Mais celle-ci dut lui être refusée, et le « bloc » d'Annecy s'empara de sa dépouille pour faire une manifestation, qui se retourne contre ses auteurs.

Les associations de pères de famille

Dimanche, à Yssingeaux, devant 1 800 auditeurs, présidés par le maire, M. Antoine de Lagrevol, MM. Néron et de Gailhard-Bancel, députés, ont éloquemment parlé des droits des pères de famille. La constitution d'une association englobant les pères de famille de tout l'arrondissement a été votée au milieu de l'enthousiasme général.

Toujours Jeanne d'Arc

L'action si visible de la Bienheureuse sur notre pays doit être favorisée ; et l'un des moyens les plus intelligents consiste à répandre à profusion son histoire populaire si remplie de leçons pour notre temps. C'est providentiellement, sans doute, qu'une erreur de tarif (d'ailleurs généreusement ratifiée par la Bonne Presse), a fait annoncer ce précieux ouvrage à un prix moindre (1) qui a amené une si belle diffusion : la nouvelle édition est tirée à 50 000. — *Felix culpa.*

(1) *La bienheureuse Jeanne d'Arc*, nouvelle vie populaire illustrée, par Mgr HENRI DEBOUT, prélat de Sa Sainteté, lauréat de l'Académie française. Un vol. in-16 de 364 pages, avec 84 illustrations. Couverture illustrée. Broché, 3 fr. 50 ; cartonné, 0 fr. 75 ; relié, 1 franc ; avec tranches dorées, 1 fr. 25 ; port, 0 fr. 15.

LE MOIS LITTÉRAIRE ET PITTORESQUE

REVUE DES FAMILLES

Abonnement : un an, 12 fr. — Etr., 14 fr.

Le numéro : 1 franc.

5, rue Bayard, PARIS

Un pamphlet

Voici une campagne qui s'annonce avec des airs impressionnants. Des intellectuels, juifs, protestants, francs-maçons, presque tous universitaires, et parlant comme tels, liés par une commune haine de l'Eglise catholique, viennent de constituer un « Comité pour défendre à l'étranger la politique religieuse de la République française » (1).

A l'intérieur, il paraît que « l'expérience a déjà fait justice des calomnies et faussetés répandues par la presse romaine ». Ces messieurs veulent dire, sans doute, que justice en a été faite aux yeux des francs-maçons ; j'entends toujours, quant à moi, les catholiques qui protestent. « Mais à l'étranger, ajoutent-ils, elles ont laissé des traces qu'il s'agit d'effacer. »

Oui, voilà la grande rancœur. Ç'aura été le premier châtiment des sectaires, qu'après le refus déconcertant de Pie X, ils auront encouru la mésestime du monde civilisé. Leur victoire sur des compatriotes en est tout empoisonnée.

C'est pourquoi ils ont résolu de plaider et en cinq langues. Ils ont commencé par une déclaration où ils essayaient de prendre les autres nations par la peur. Gare à vous, si Rome l'emporte sur notre République ! Votre intérêt est le nôtre : « Il sera facile au Pape d'humilier les autres rois ou princes, si la puissance de l'Empire, contre qui ses premiers coups sont dirigés, est écrasée. Nous invoquons donc votre appui, afin que le monde sache que notre honneur commun est en cause chaque fois qu'un prince laïque est attaqué. » Ces mots sont du plus dur tyran des consciences qui ait existé ; l'empereur d'Allemagne, Frédéric II, les écrivait en 1239 aux rois de l'Europe. Sans pudeur, nos intellectuels les ont pris à leur compte. Est-ce étourderie, ou escomptent-ils l'ignorance de leurs lecteurs ?

En vue de la réhabilitation souhaitée, le Comité a pris sous son patronage une série de publications, en français, en anglais, en allemand, en italien et en espagnol, dont la première a paru sous la signature de M. André Mater. M. Mater est un ancien élève des Pères Jésuites. Les juifs et les protestants aiment assez faire commencer leurs mauvais coups par des catholiques d'origine, et même d'anciens élèves des congréganistes. M. Mater vient d'écrire à la *Croix* : « Je tire vanité d'avoir eu ces maîtres, et il me plaît de penser qu'ils ne rougissent pas de leur élève. » On verra plus bas quelle féroce ironie il y a dans cette phrase contre des maîtres vénérables, que M. Mater ne méritait pas.

❋

Le Comité maçonnico-sorbonnique en sera pour ses frais, du moins avec le livre de M. Mater. Il n'a pas été fait pour le peuple, et il manque des qualités indispensables à la conquête du public réfléchi, la modération dans le langage et la force de l'argumentation. Avec des prétentions scientifiques, c'est un pur pamphlet. Les admirateurs de M. Thalamas s'en contenteront peut-être ; il ne réussira pas auprès de l'élite étrangère, qu'il vise particulièrement.

Ecoutez ce ton. A propos de lettres épiscopales, l'auteur termine ainsi son premier chapitre : « Le livre qui suit fera justice de ces violences à force de modération. » Or, voici des spécimens de cette modération :

« Le Saint-Père *se moquait* des Français..... » (p. 179.)

« *L'impertinence* de Pie X éclata mieux encore..... » (p. 179.)

« Sans doute le Pape, quand il protestait contre cette perspective, quand il y voyait une atteinte à la constitution de l'Eglise, *ne mentait pas comme il mentait* lorsqu'il condamnait les associations cultuelles et les mutualités sacerdotales. » (p. 199.)

Trois chapitres successifs (x, xi, xii) répètent le titre commun : « Contradictions et *mauvaise foi du Pape* dans son conflit avec la France. » Et ces trois chapitres sont une longue diatribe contre la corruption et la rapacité romaines, contre les mensonges constants du Saint-Siège, et même contre des assassinats : deux évêques trouvés morts à la suite de remontrances papales !

Les prêtres, pendant les inventaires, sont « des hommes noirs pendus à toutes les cloches des paroisses françaises pour sonner le tocsin de la guerre civile. » Les Congrégations qui ont élevé M. Mater sont des « moines que la réclusion, la discipline, le fanatisme, rendent étrangers à leur pays autant qu'à leur sexe. » (p. 130.)

Voilà la grande modération annoncée de cet ancien élève des Pères. Avec des termes moins poissards, il me rappelle plutôt le citoyen Coutant d'Ivry.

❋

Arrivons maintenant à l'argumentation.

Le Saint-Siège a publié depuis longtemps le *Livre Blanc* de la séparation. Ce n'est pas un plaidoyer, c'est, loyalement présenté au public, qui reste juge, le recueil raisonné des faits et des documents relatifs à ce grave événement. Le livre de M. Mater est le ramassis de toutes les erreurs, calomnies et injures qui ont traîné de longs mois dans tous les journaux anticléricaux de France. Aucune critique. C'est, à la suite de l'auteur, l'estampillage par la Sorbonne de la polémique, souvent basse, toujours partiale, de la *Lanterne* et du *Rappel*.

Après le Pape, la « presse romaine », comme l'appelle M. Mater, a répété des centaines de fois qu'aux yeux de l'Eglise le principe même de la séparation était un mal, parce qu'on ne fait pas à la vérité sa part, mais que le Saint-Siège, néanmoins, aurait consenti à la subir en France, comme il le fait ailleurs, si l'Etat eût respecté les biens des églises et la hiérarchie. Que cet idéal du Saint-Siège ne soit pas celui de tout le monde, encore moins celui d'un libre penseur partisan de la séparation, j'y consens ; mais si ce libre penseur est loyal, il fera état de ce point de vue de l'Eglise, quitte à défendre ensuite les raisons du gouvernement de ne le point admettre.

Or, M. Mater, auquel les cours supérieurs de religion n'ont pas manqué, ne connaît pas d'idéal à l'Eglise, il la sait seulement avide de domination et de richesses, et à cause de cela tortueuse, hypocrite dans ses desseins : « Elle embrasse le monde, écrit-il, pour l'étouffer. » Et plus loin : « Léon XIII et la curie romaine n'ont peut-être, et même probablement, élevé la voix en faveur des ouvriers que *par calcul démagogique*, afin de ramener à l'Eglise la classe qui aura bientôt conquis les pouvoirs publics. » (p. 373.)

Pie X s'est trouvé là au moment de la séparation, mais ce n'est pas lui qui l'a faite. Ce qui la rendait inévitable, c'est la tyrannie séculaire de l'Eglise, qui ne tolère pas l'indépendance des gouvernements. Pie X a protesté contre le voyage accompli de M. Loubet, mais le cardinal Rampolla n'écrivait-il pas, dès 1903, à l'ambassadeur de France pour protester contre le projet ?

Le Saint-Siège, tout le monde le sait, a refusé une loi de séparation dans laquelle ni lui ni ses évêques n'étaient nommés. M. Mater révoque en doute la sincérité de cette raison, sous le prétexte archiusé que l'Eglise eût été libre de faire, à côté, des statuts à elle, qui auraient sauvegardé la hiérarchie. Quelle valeur, en cas de conflit, auraient eue ces statuts devant le Conseil d'Etat ? Les catholiques qui s'en étaient montrés tout d'abord partisans ont dû convenir qu'ils n'en auraient eu aucune. M. Mater n'en ressasse pas moins contre le Pape ce vieil et inefficace grief.

Son livre, méthodique d'apparence, a été conçu avec une telle légèreté, que l'arrière-pensée schismatique de la séparation, repoussée en principe par l'auteur comme une calomnie, ne laisse pas d'y percer par endroits, naïvement.

L'athéisme semble être la fin rêvée de M. Mater, mais comme il est un opportuniste du genre de M. Briand, il n'en est pas pour brûler les étapes. Ce qu'il approuvait dans la loi de 1905, c'était la suppression des « obstacles accumulés par la portion rétrograde du monde religieux contre l'émancipation naturelle de sa portion jeune, instruite et généreuse » (p. 99). Quelle est cette portion rétrograde ? Si vous en doutiez, voici une désignation plus claire : les libres penseurs ont voté la loi, parce qu'ils ont pensé que « les opportunités que l'on pourra donner aux prêtres *d'imposer à leurs évêques*, par un effort méthodique, les garanties canoniques, feront d'eux des directeurs de conscience plus supportables..... » (p. 151). En quoi plus supportables ? M. Mater n'en fournit qu'une explication, mais suffisante, c'est que les prêtres ne seront plus tenus à l'obéissance épiscopale : « L'enseignement d'un prêtre indépendant, habitué et disposé à se faire respecter par ses supérieurs, *y compris l'évêque et au besoin le Pape*, ne ressemblera pas à l'enseignement d'un prêtre terrorisé ou d'un religieux voué à l'obéissance absolue. » Voilà le but dans lequel on offrait la séparation au clergé, « pour la réforme de sa discipline, non par l'Etat, *mais par lui-même* ».

Le Saint-Siège n'a jamais douté de la fidélité du clergé français, mais on comprend sans peine qu'il ait accueilli comme il l'a fait une loi qui avait pour objet, de l'aveu même de ses défenseurs, de préparer et de faciliter, à l'occasion, sa rébellion contre ses chefs légitimes.

❋

Tel est ce livre, annoncé à grande pompe et traduit en cinq langues à l'usage du monde entier, ce livre qui a mobilisé tant de maîtres de la Sorbonne. Nous verrons ce que vaudra la suite, mais à la place du Comité, j'aurais voulu que le premier de la série me fît plus d'honneur, par l'impression d'une impartialité plus haute et d'une tenue scientifique plus rigoureuse.

En dépit des désaccords partiels, et d'ailleurs licites à ce moment, qu'on nous montre parmi certains membres du clergé, en dépit d'une réexhumation des papiers Montagnini et de toutes manœuvres, toute cette documentation ne portera aucune atteinte au Saint-Siège, lequel restera comme il est sorti de cette épreuve, grandi aux yeux de l'univers par son héroïque désintéressement et par sa constance indomptable à défendre l'honneur et les droits de l'Eglise.

E le « bloc », de son côté, restera aussi écrasé qu'auparavant sous le discrédit du monde civilisé, et aussi rageur de ce discrédit.

JACQUES ROCAFORT.

(1) MM. Andler, Aulard, Berthelot, Bourgeois, Bréal, Buisson, Esmein, Fournière, Anatole France, Gley, Havet, Langlois, Lanson, Lapique, Mathiez, O. Mirbeau, Rauh, Sagnac, Séailles, Seignobos.

Encore des poursuites contre un évêque

Mgr l'archevêque d'Auch a les honneurs d'une poursuite judiciaire.

Mgr Ricard ayant eu l'audace de déclarer, dans un mandement qui fit du bruit, qu'il fallait combattre les écoles où l'on enseignait l'irréligion et l'antipatriotisme, devait être poursuivi comme le plus dangereux des criminels. C'est fait.

Le juge d'instruction l'a fait comparaître pour répondre du crime, car c'en est un sous le régime d'anarchie maçonnique, de défendre la religion et la patrie.

L'énergique prélat attend certainement avec impatience l'audience correctionnelle.

La violence contre les couvents

Ce matin, M. Bourgeteau, liquidateur, a enfoncé la porte des Clarisses d'Alençon pour faire l'inventaire.

Quinze gendarmes et cinquante soldats le protégeaient.

La République est sauvée !

Revendications

Le *Journal Officiel* du 23 mai publie la liste des biens volés aux établissements publics du culte, qui avaient leur siège dans le département de *Seine-et-Oise*.

Gazette

" Néant "

Sous ce titre, M. Jean Jaurès, le premier socialiste de France, écrivait, il y a huit jours, un article raillant quelque peu le magnifique pavoisement des Parisiens en l'honneur de Jeanne d'Arc.

« Néant ! Néant ! » c'est tout ce qu'il y avait, au dire de M. Jaurès, derrière cette « fête en dentelles ».

Voulant ignorer que les catholiques, les vrais catholiques, doivent être des hommes dont la foi religieuse conspire contre les injustices sociales, M. Jaurès accusait notre foi, cette foi qui s'affirmait dans ces étendards flottant au vent, de ne servir à rien pour la cause du prolétariat.

Après cet article, le journal de M. Jaurès invitait le prolétariat à pavoiser à l'occasion de la manifestation au mur des Fédérés.

Cette manifestation s'est faite hier.

Eh bien ! Monsieur Jaurès, le prolétariat ne paraît guère avoir entendu votre appel. S'il y avait, dimanche dernier, jusque dans les quartiers les plus prolétaires, des drapeaux tricolores en l'honneur de Jeanne d'Arc, nous n'avons pas vu dans ces mêmes quartiers les drapeaux rouges que vous réclamiez.

Alors, quoi ? votre influence n'irait-elle pas même jusqu'à pouvoir lancer un petit pavoisement.

Voilà peut-être le sujet d'un petit article sous le titre : « Néant ».

Le chanoine... Armand Fallières

Des journaux publient ce matin la photographie d'un vitrail dans lequel M. Armand Fallières, président de la République, revêtu des insignes de chanoine, est représenté à genoux et en prière à la façon des anciens personnages..... bienfaiteurs des églises et communautés.

Enfin, au-dessous de cette composition, on lit cette inscription, en caractères gothiques :

Selon la tradition, messire Armand Fallières, VIIIe président de la République française, prend, en sa qualité de chef de l'Etat, le titre de chanoine de Mgr Saint-Julien du Mans.

Les cannes du roi Edouard VII

Le roi Edouard VII possède une superbe collection de cannes.

Il en a plus de 200, dont quelques-unes constituent de véritables œuvres d'art. Mais celle qu'il affectionne le plus est celle dont se servait la reine Victoria dans ses promenades. Elle est faite d'une branche du fameux chêne de Boscobel, dont le feuillage touffu permit à Charles II d'échapper aux cavaliers de Cromwell qui le poursuivaient.

La reine avait fait enlever le pommeau aux armes des Stuarts dont elle était ornée, pour mettre à sa place une petite idole hindoue finement ciselée, provenant des trésors de Seringapatam.

« Problèmes de voyageurs »

Une école, à Kiel, a décidé, en raison de la grande ignorance que montrent la plupart des gens dans la lecture des indicateurs de chemins de fer, de mettre la lecture de ces indicateurs au nombre des matières d'enseignement. On donnera certains « problèmes de voyageurs » aux élèves, et ils devront les résoudre, l'indicateur en main.

Comme il est absolument nécessaire de savoir se servir d'un indicateur, il faut espérer que cette innovation trouvera beaucoup d'imitateurs. Il n'y aura plus alors de voyageurs qui, comme on peut l'observer journellement aujourd'hui, ne savent pas, avec l'indicateur en main, quand et comment ils voyageraient le mieux.

Rome

Par dépêche de notre correspondant particulier :

L'Union catholique des chemins de fer

800 délégués de l'Union catholique du personnel des chemins de fer français sont arrivés sous la direction de M. l'abbé Reymann. Ils seront reçus en audience mardi matin. Ils visitent Rome par groupes, guidés par de jeunes religieux de la Salette. Leur discipline fait impression sur les Romains. Hier, ils eurent la messe et le salut dans l'église nationale de Saint-Louis des Français, où ils ont suspendu autour de la statue de Jeanne d'Arc et dans les autres chapelles les nombreux drapeaux tricolores de leurs diverses associations. Mgr Guthlin, recteur, leur fit une chaude allocution sur la noblesse de leur devise *Fidem servavi* et, le soir, l'abbé David, chapelain, leur montra les beautés et les grandeurs de leur apostolat. Les pèlerins sont tous logés à Sainte-Marthe où ils recevront demain leurs camarades, les ferrovieri italiens.

Les pèlerins espagnols

Le Pape, qui n'avait pas donné d'audience vendredi, pour obéir aux prescriptions de son médecin, au lendemain de la cérémonie si fatigante des canonisations, a reçu dès samedi midi les pèlerins espagnols.

Toute trace de fatigue avait disparu.

Ils étaient plus de 2 000 rangés sur le passage du Pape dans les salles Ducale et Royale. Tous le suivirent ensuite dans la grande Loge des Béatifications, au-dessus du portique de Saint-Pierre. Le Pape était accompagné du cardinal Vivès et de dix évêques espagnols.

Quand il eut pris place sur son trône, Mgr l'archevêque de Tarragone lui exprima la reconnaissance des pèlerins et de la catholique Espagne, fière des honneurs suprêmes décernés une fois de plus à l'un de ses fils. Il affirma de nouveau la foi profonde et vivante des Espagnols.

Le Pape répondit qu'il appréciait hautement la vivacité de cette foi des Espagnols ; il dit son bonheur d'avoir pu accroître la liste déjà si nombreuse des Espagnols inscrits au catalogue des saints. Il termina en appelant les bénédictions de Dieu sur le roi Alphonse, la famille royale, l'épiscopat, le clergé et tout le peuple espagnol.

Les pèlerins autrichiens

Dans la salle du Consistoire, le Pape, dimanche, a donné audience collective au pèlerinage autrichien venu pour la canonisation de saint Hofbauer. Le cardinal Gruscha était présent. Mgr l'évêque de Trieste exprima la reconnaissance de l'Autriche et dit que les pèlerins, dans les pieux sanctuaires visités en Italie, ont manifesté leur gratitude par des prières pour le Pape, en vue d'obenir la liberté contre les oppresseurs modernes.

Le Pape répondit en félicitant les pèlerins de leur piété. Il souhaite qu'ils imitent toujours les vertus de saint Hofbauer, si attaché à Rome. Il félicite la confraternité de saint Michel de Vienne, initiatrice des fêtes et du pèlerinage. Il bénit l'empereur François-Joseph, qui vient de lui envoyer une noble dépêche pour dire qu'il prend part à la joie causée par la canonisation de l'humble religieux autrichien. Il bénit aussi le cardinal Gruscha, pèlerin malgré son grand âge.

Après la bénédiction solennelle, le Pape rentra dans ses appartements, tandis que les pèlerins chantaient le *Te Deum* et l'hymne national autrichien.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Compiègne

Nous n'entreprendrons pas de décrire la beauté du cortège historique que, sur tout son parcours, ne cessèrent d'admirer des milliers de spectateurs qui acclamèrent, avec le roi Charles VII, M. le vicomte de Jumilhac, la charmante jeune fille, Mlle Adrienne de Baillencourt, qui incarnait si bien la personnalité de Jeanne d'Arc.

Ce cortège avait pour thème général Charles VII revenant du sacre de Reims qui repasse par Compiègne, où il fait une entrée solennelle, accompagné de Jeanne d'Arc, la libératrice du royaume.

Les échevins, le peuple, les bourgeois et les corporations vont chercher le souverain et Jeanne, et les conduisent triomphalement au terrain de la route de Choisy pour assister à une cour d'amour et à un tournoi.

Pour exécuter ce programme, le cortège, après avoir quitté vers midi et demi la vénerie Orly, son point de départ, gagne les avenues et l'hôtel de ville et passe devant l'hôpital où, par une délicate et touchante attention, la municipalité avait désiré que les déshérités de cette vie, c'est-à-dire les pauvres malades et les vieillards hospitalisés, puissent, eux aussi, jouir du coup d'œil féerique qui rappelait une des plus pures gloires de la France et un des principaux épisodes de son histoire locale.

Le cortège arrive vers 3 heures sur le lieu du tournoi situé route de Choisy. A la réception du cortège du roi Charles VII et de Jeanne d'Arc par les échevins de la ville, a succédé une cour d'amour reconstituée par M. Paul de Saunières et consistant en chansons et danses du moyen âge par des artistes de l'Opéra, puis le tournoi proprement dit qui a été de tous points réussi et fait l'objet de la part des milliers de spectateurs, assis dans les tribunes ou circulant autour de la lice ou champ clos, d'applaudissements sans cesse réitérés.

Le cortège sur le lieu du tournoi

Le roi Charles VII

Malheureusement une pluie d'orage abrégea la représentation qui comprenait encore le triomphe et l'apothéose.

Néanmoins, excellente journée pour tous, acteurs et spectateurs, qui fit vibrer chez les uns et les autres l'amour de la patrie et fortifia leur foi en des temps meilleurs.

Excellente journée encore, car elle fait présumer une fête aussi réussie et aussi fructueuse pour les pauvres, le 30 mai prochain.

L'Agence Marix et Cie

La confrontation entre le capitaine Marix, l'agent d'affaires Cérès et le coureur cycliste Ruinard, qui a eu lieu samedi, de 5 heures à 10 heures du soir, a été on ne peut plus mouvementée.

Cérès ayant fini par reconnaître que, pour faire plaisir à Marix, il avait réclamé des sommes d'argent aux solliciteurs de grâces et de remises de peine, le capitaine rapporteur a été pris d'une crise de fureur.

— Ah ! s'est-il écrié, je commence à entrevoir la machination dont je suis l'objet. Ah ! on croit que je vais être assez simple pour servir de bouc émissaire et me laisser égorger sans mot dire ! Erreur profonde ! Je n'ai rien à me reprocher, je connais certains personnages qui n'ont pas la conscience aussi tranquille. Ils me mettent tout simplement sur le dos leurs sales manigances. Tant pis pour eux, je vais parler.

Oui, il y a bien une agence de grâces et de sursis, mais ce n'est pas moi qui suis à sa tête ! Les noms ? Je vais vous les dire.

Et le capitaine, de plus en plus exalté, cita des parlementaires.

— Vous allez, dit-il à M. André, vous allez, je vous prie, consigner ces noms dans votre procès-verbal !

— Vous oubliez, s'écria le magistrat-instructeur, que vous n'êtes pas, ici, juge d'instruction. Le juge, c'est moi. Vous n'êtes qu'un inculpé.